

La Créolité : ou comment se construire à partir d'un mélange mouvementé et imprévisible

Penchons nous sur le concept de "créolité" -notion clairement d'actualité, par les mélanges et échanges inhérent au fonctionnement de notre société moderne- qu'Édouard Glissant affirme, défend, développe dans ses écrits, et notamment le cas des Antilles, qui lui est cher, étant né en 1928 à Bezaudin, en Martinique. Pour résumer cette démarche intellectuelle, lui et d'autres auteurs, tels que Patrick Chamoiseau, Bernabé et Confiant, auteurs de l'ouvrage *Eloge de la créolité*, s'attachent à mettre en exergue le fait que plusieurs peuples -tel que le peuple antillais, mais aussi celui d'Amérique du Nord par exemple- sont issus d'un métissage, d'un mélange. D'un mélange de plusieurs cultures, de plusieurs origines géographiques, de plusieurs langages. La Créolité demeurant un agrégat d'éléments culturels caraïbes, européens, africains, asiatiques et levantins, réunis par l'Histoire sur le même territoire. Notons que cette notion en effraie certains, par vertige et perte de repères, par ce chaos que tout auteur s'y étant penché ne cherche pas à nier. Ce chaos est intériorisé, issu de cette nouvelle approche au monde, dans une perspective cathartique, par la reconstitution d'une Histoire, de souvenirs et de repères jusque là refoulés, par l'universalité créée et imposée pas les valeurs occidentales, les noirs étant sous-représentés dans et par la société, la culture antillaise enfouie sous la francisation. Pour expliquer une des causes de ces "états" perceptible chez plusieurs éléments de la communauté noire, il est indispensable d'étudier l'arrivée de la notion de "nations", arrivée en Occident, en commençant par l'Europe, qui eurent pour buts d'exalter et de faire adhérer aux personnes en résultant des "valeurs de communauté", qui permettent une cohésion entre tous, et qui deviennent donc des symboles de la collectivité. Mais une des autres caractéristiques de la Nation occidentale, c'est la possibilité d'exporter ces valeurs, notamment par le processus de colonisation. Mais ces deux choses s'inter-déterminent; ces symboles identitaires que sont les valeurs légitimant ce processus, le valorisant, leur exportation devenant une richesse offerte aux colonisés. Mais ces valeurs, considérées arbitrairement comme légitimes, n'en demeurent pas moins imposées, et quelques fois par la force, dans un déni des colonisés et de leur avis. Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau diront, dans leur essai *Quand les murs tombent - l'identité nationale hors-la-loi*, que les nations agissent dans un "impératif identitaire rigide et exclusif". Les nations occidentales ont donc cherché à imposer une condition d'effacement aux communautés dites "minoritaires" face à cette identités présentée comme supérieure, et surtout unique. Ce processus est réellement un processus d'assimilation. En effet, la définition de "s'assimiler" étant "se rendre semblable en perdant ses caractéristiques". C'est en ce sens que les auteurs traitant de la créolité parlent d'"aliénation" et de "refoulement".

De plus, pour ce qui est des Antilles, cas particuliers, par un multiculturalisme évident, et une colonisation idéologique française post-esclavage, n'oublions pas que les premiers peuples arrivés aux Antilles auront subi deux chocs culturels, par leur déterritorialisation et l'abandon de tout ce qui forge une culture -tels que la langue, les croyances ou alors même les coutumes-, ainsi qu'une "réimplantation" arbitraire dans un espace, un environnement où cette population dû tout réinventer, auprès de populations issues de cultures différentes, voire opposées. L'identité qui dû être créée pour les peuples arrivant sur le territoire antillais ne pût pas être reliée à une culture particulière, et pré-instituée, mais fût issue du contact des cultures. L'Antillais est obligé de s'inventer à partir d'un éclatement de plusieurs racines, appelées "rhizomes" par Édouard Glissant, soutenu par Gilles Deleuze et Felix Guattari. L'image d'une "mosaïque constitutive", amenée par certains auteurs, est significative de ce métissage culturel, vers un "vivre ensemble", et même un "construire ensemble". La Totalité, si nous pouvons en définir une sur le territoire antillais, est donc constituée par un éclatement (par la déterritorialisation) recomposé, en contact. Pour illustrer les idées qui viennent d'être mises en avant, notons une différenciation de deux notions, que Chamoiseau, Bernabé et Confiant ont pris la peine de définir. Pour commencer, car cela est l'objet de l'étude actuelle, la Créolité est, pour ces auteurs, un mélange de deux cultures différentes, voire opposées, par une inter-intégration, en vue d'une totalité. De plus, l'autre terme définit par ces auteurs est l'Américanité, cette assimilation d'un peuple sur une terre qui n'est pas la leur. Cette notion signifie une intégration à l'espace. Malgré tout, sur le territoire antillais, ces deux processus furent mis en œuvre, des peuples ayant été déracinés de leur environnement originel, porteur de leurs racines, pour être installés sur un territoire inconnu, que sont les Antilles, dont ils n'avaient préalablement aucun repère. De plus, comme nous l'avons vu, des peuples porteurs d'éléments culturels différents durent composer, en contact les uns avec autres, pour permettre une nouvelle construction, une interaction basée sur de nouveaux repères et normes culturelles. Édouard Glissant illustre la relation entre les peuples, par cette formule : "Je peux changer en échangeant avec l'autre sans me perdre ni me dénaturer." C'est l'Afrique du Sud, après l'Apartheid, qui a le plus réussi à repenser l'organisation sociale, en fonction des diverses identités culturelles, dans un état d'esprit égalitaire, ou tout du moins d'échanges -que l'on pourrait appeler une "identité-relation"-, dans une acceptation du multiculturalisme, présent sur le territoire. L'"identité-relation" met en exergue une diversité élargie. Par ce processus, chaque participant à la vie sociale a conscience de tous les peuples, toutes les cultures et toutes les langues. L'identité relationnelle est presque la mise en relief de l'humanité dans sa globalité et dans sa diversité.

Ensuite, une des caractéristique du processus de créolisation est celle de la mouvance et d'une continuité indéterminable. En effet, si nous avons pu nous baser sur un Tout, une unité culturelle sur le territoire Antillais, nous ne pouvons en définir les limites, et une détermination unique et interchangeable. La créolité se vit dans le mouvement, dans le questionnement permanent, par le contact entre

les cultures, les racines. Le métissage n'est-il d'ailleurs pas en lui-même un mouvement, échappant à toute logique fixe et stable ? Édouard Glissant définit le processus de métissage et de mélanges culturels et sociaux, comme basé sur "l'impensable comme principe énergétique". Selon ce même auteur, la Relation entre les peuples ne peut se dérouler que par le renoncement à la toute puissance d'une culture déterminée par une absolue pureté, et parallèlement par une acceptation des ressources que peuvent apporter les contacts entre peuples et cultures.

Les auteurs ayant institué et mis en place la notion de créolité trouvent en cela une force, une identité. Car si des personnes cherchent en la définition d'elles-même des origines uniques et distinctes, le peuple antillais dont nous parlons a cherché et fût obligé de se forger une nouvelle identité, dans le but que la culture créole ne soit pas un simple assemblage des cultures, un condensé de celles-ci, mais qu'il soit une innovation culturelle, un agrégat constitutif. La langue créole elle-même est une synthèse de plusieurs langages, et donc inévitablement des syntaxes et des lexiques qui en résultent, dans un mouvement imprévu, mais surtout sans qu'aucun de ces éléments constitutifs de la langue créole ne soit privilégié au profit d'un autre, si soit dénaturé par la perte d'intégrité et d'importance, ou par une hiérarchie instituée arbitrairement. Il existe par le fait un nombre infini de relation possibles entre les diverses identités, comme autant de combinaisons relationnelles créatrices d'une nouvelle culture. Cette notion d'innovation est importante dans la construction de l'identité, cela permet de mettre en place une certaine origine, connue, comprise et proche. Les créoles ne sont plus obligés de s'attacher à une normalité culturelle extérieure, issue de territoires d'ailleurs rendus mythiques, tels que l'Afrique, l'Europe, ou encore l'Inde ou l'Amérique, souvent la terre des ancêtres -qui demeure lointaine et pour certains intemporelle et indéfinissable-. La créolité permet de s'attacher, de se définir non plus par l'une ou l'autre des identités qui sont en eux, en leur histoire tout du moins, mais de s'identifier à une troisième, dont le choix de l'attachement leur demeure personnel et détaché. En effet, nous n'appartenons plus à des "patries", à des "nations", mais nous sommes liés à des lieux, c'est-à-dire non pas des contextes normatifs que l'on nous a imposé, mis en œuvre arbitrairement par des gouvernements en un temps donné, mais plutôt des espaces auxquels nous avons choisi personnellement de nous attacher, de nous y reconnaître, et qui n'a pas d'autre connotation, que celle de notre choix subjectif.

Pour conclure le sujet qui vient d'être traité, une phrase d'Édouard Glissant s'impose clairement : *Changer en s'échangeant revient à s'enrichir au haut sens du terme et non à se perdre. Il en est ainsi pour un individu comme pour une nation.*

Aude Béliveau